# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 29 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI, 29 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Royale, entre Bienville et Douane—meubles, etc.

Par Gabriel Léaumont, rue de Chartres No 69—vêtements fins.

Par C. E. Girardey, au No 31 de la rue du Camp—un fort lot de machines à coudre.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres,—lingerie, "notions."

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Julia,—farine.

**Machines à coudre à l'encan.**—M. C. E. Girardey, encanteur, vendra aujourd'hui à 11 heures du matin, au bureau de la rue du Camp No. 31 un grand lot de ces fameuses machines Remington qui ont eu la médaille d'or à la dernière exposition. Cette vente a lieu pour clore une agence. Les personnes qui tiennent maison, les ménagères et toutes celles qui voudraient avoir un de ces instruments favoris, feraient bien d'assister à la criée.

SPECTACLES.

Vendredi, 29 Mai.

Salle Grunewald.—Grand Concert.

## La question des levées.

On sait comment la compagnie des levées s'est fait, l'année dernière, affranchir, par une législature complaisante, de toutes les obligations onéreuses de son contrat, comment la même législature, (ou les commis de cette législature) a voté, cette année, une nouvelle loi qui décharge la compagnie de toute responsabilité envers les habitants inondés et comment un juge, non moins complaisant, a décidé que cette loi, supposée votée en 1874, avait un effet rétroactif pour la responsabilité résultant d'un contrat conclu en 1871.

Bref, la compagnie des levées ne devait plus être, avec toutes ces modifications de contrat, qu'une compagnie ayant l'agréable sinécure de faire exécuter par des entrepreneurs, à 25 et 30 cents la yarde, des travaux que l'Etat lui paierait 50 cents.

La dernière législature considérant que la compagnie des levées avait construit environ trois millions de yardes cubes de levées en trois ans (au lieu de quinze millions qu'elle devait construire d'après son contrat primitif) a pensé que l'on pouvait diminuer la quantité de travaux à faire annuellement, et elle a réduit la taxe destinée à payer ces travaux, de quatre à trois mills; mais elle avait compté sans l'inondation qui, cependant, était la conséquence facile à prévoir de l'inexécution du contrat primitif.

L'inondation est venue et a emporté une grande partie des levées nouvelles faites par la compagnie et quelques-unes des anciennes. La compagnie, avec une sollicitude toute paternelle, a employé toutes ses ressources à boucher les crevasses qui menaçaient les habitations de ses directeurs, et a laissé les autres faire leur œuvre de destruction, ce qui était encore un moyen de faire baisser le niveau du fleuve.

Mais, aujourd'hui, surgit la question de savoir comment et par qui les levées détruites vont être reconstruites.

L'ingénieur en chef de l'Etat, M. Jeff. Thompson, le compère de la Compagnie des levées, déclare, dans un rapport à son patron Kellogg:

Que le fleuve a débordé les levées sur un espace de 300 milles, et qu'il faut, sur tout ce parcours, exhausser et renforcer les levées;

Qu'il faut boucher les crevasses Ashton, Brass, Point-Pleasant, Buckridge, Hard-Times, Disharoon, Waterproof, Green, Glasscock, Old River, Morganza, Morrison, Point-Manoir, Lobdell, Hickey et Bonnet-Carré, sans compter de nombreuses petites crevasses et les nombreuses brèches additionnelles qui se feront par éboulis à la baisse des eaux et, sans compter les travaux à faire au bayou Lafourche, à l'Atchafalaya, aux rivières Rouge et Ouachita.

Qu'il sera nécessaire pour mettre l'Etat à l'abri d'une nouvelle inondation, au printemps prochain, de construire trois millions de yardes cubes de levées.

Que la Louisiane est hors d'état de payer un million de yardes cubes avec la taxe de trois mills prescrite par la loi et qu'il faut s'adresser au gouvernement général pour obtenir son aide.

L'ingénieur termine sa lettre en disant qu'il serait à désirer que des instances fussent faites auprès du Congrès pour l'engager à adopter un des bills présentés dans le but de faire entreprendre par le gouvernement général la construction, l'entretien et la surveillance des levées.

Cette conclusion est conforme à l'opinion que nous avons déjà exprimée sur ce sujet. On ne touchera pas la moitié de la taxe de trois mills, dans les circonstances actuelles, et cette taxe, au lieu de produire $700,000, n'en produira guère plus de $300,000. Et puis, la Compagnie des levées n'a pas de ressources pour exécuter les travaux et l'Etat ne peut lui avancer le montant de la taxe avant de l'avoir reçu.

En employant les inondés sans travail, les Etats-Unis pourraient reconstruire les levées à raison de 25 cents la yarde, au maximum, de sorte qu'avec un million de dollars, ils pourraient faire quatre millions de yardes cubes de levées. Ce million ainsi dépensé assurerait la subsistance de la plus grande partie des victimes de l'inondation qui ne pourront reprendre la culture cette année.

Mais, tout en applaudissant à l'idée des démarches suggérées, nous disons que cela ne suffit pas. Il faut, en même temps, adopter des mesures pour faire annuler, pour inexécution, le contrat accordé à la Compagnie des Levées.

Si les Etats-Unis prennent charge des levées on pourra, dès-à-présent, alléger les contribuables de la taxe de 3 mills destinée aux levées. S'ils ne le font pas, notre Etat n'a pas besoin de payer à la Compagnie des Levées 50 cents la yarde un travail qu'il pourra faire exécuter à 20 cents par des entrepreneurs particuliers.

De toute façon, il y a donc urgence à faire déclarer forfaits la charte et le contrat de la Compagnie des Levées, afin de débarrasser l'Etat et les contribuables du fardeau d'une convention léonine.

Des résolutions dans ce sens ont été adoptées à un mass-meeting qui a été tenu à Thibodeaux le 25 mai courant, sous la présidence de M. J. S. Goode. Ces résolutions protestent contre la continuation de la Compagnie des Levées et contre le paiement d'aucune taxe à cette Compagnie. Elles suggèrent qu'une demande soit adressée au Congrès pour obtenir son assistance pécuniaire et elles recommandent la réunion d'une convention de délégués des paroisses sujettes à l'inondation.

Il est grandement temps d'agir si l'on veut obtenir l'aide du Congrès, car on sait qu'il doit s'ajourner le 22 juin, et il importe que les travaux de reconstruction des levées soient faits et achevés pendant l'été pour que les levées aient le temps de se solidifier avant les crues du printemps de 1875.

Demain, samedi, le tirage
Demain, samedi, le tirage
Demain, samedi, le tirage
Demain, samedi, le tirage
Demain, samedi, le tirage
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane.

—La colonne Vendôme sera, nous assure-t-on, entièrement réédifiée pour la date anniversaire de sa destruction.

Le bas-relief que l'on scelle en ce moment est le 54e par ordre de sujet. Ce bas-relief termine le 18e tour de la spirale de bronze, qui forme le revêtement du fût proprement dit.

Il n'y a donc plus que quatre hauteurs de tours à construire et à parer. Cela fait, il restera environ un quart de la hauteur totale du monument à élever; mais ce sera le plus facile, car cette partie se compose seulement du chapiteau, du socle de la statue et de la plateforme, pièces à moitié assemblées en arrivant à pied d'œuvre.

### UNE ORGANISATION RÉFORMISTE.

Nous avions entendu parler, depuis quelques jours, d'une organisation commencée en ville et ayant pour objet la réalisation de certaines réformes, notamment la répudiation des dettes contractées illégalement, l'abolition des licences, la réduction des taxes, etc.

Le *Times*, dans son édition d'hier soir, annonce qu'il y a déjà eu plusieurs réunions qui ont été secrètes et il dit que cette organisation ne veut pas s'occuper de politique et qu'elle comprend des hommes des deux partis, mais ayant une bonne position dans la communauté.

Ne connaissant ni le programme exact de cette organisation, ni les hommes qui sont à la tête du mouvement, nous ne pouvons qu'attendre de plus amples éclaircissements.

BATAILLE DE RADICAUX.—Les radicaux de la paroisse Plaquemines sont en proie à la discorde, tout comme ceux de la Nouvelle-Orléans. Les nègres sont fatigués de tirer les marrons du feu pour les mulâtres et les carpet-baggers, et ils se révoltent contre ceux qui se sont institués leurs maîtres.

Une réunion qui a eu lieu samedi dernier, près de l'habitation Effingham Lawrence, pour élire des délégués à une convention radicale de paroisse a été rien moins qu'harmonieuse. La discussion a dégénéré en querelle, un nègre a été tué, un autre, blessé mortellement, et plusieurs blessés, plus ou moins grièvement. Malgré les pertes les nègres ont eu le dessus et ont mis en fuite les mulâtres et les carpet-baggers qui se cachent.

Les nègres ont enterré leur camarade avec beaucoup d'apparat et ils sont décidés à rester maîtres de la position.

La convention de paroisse doit s'assembler samedi prochain à la maison de cour à la Pointe-à-la-Hache, pour organiser un comité exécutif de paroisse, et on s'attend à ce que la querelle se renouvelle.

Les blancs de la paroisse restent spectateurs de ces dissensions.

LE PRICE CURRENT.—Nous voyons avec plaisir le succès qui accompagne chaque pas de la carrière de ce journal. Bien que simplement commercial, le *Price Current* contient une foule de matières intéressantes et de lecture facile. Il annonce en outre aujourd'hui qu'il a pris des arrangements pour publier chaque jour un plein rapport télégraphique sur les marchés de Londres, principalement sur le marché des céréales et des provisions. Ce surcroît de publication occasionnera au *Price Current* des dépêches additionnelles, mais il espère qu'on lui en saura gré et que le patronage que lui a valu déjà son habile direction s'en agrandira d'autant.

CONCERTS D'ÉTÉ A LA SALLE GRUNEWALD.—Nous voyons avec plaisir que ces concerts commencent à attirer la foule. Celui de mercredi dernier, dont nous avons publié le programme, a obtenu un grand succès, et nous pensons que celui de ce soir attirera encore plus de monde. Le prix d'entrée, 50 cents par billet, ou $5,00 par douzaine de billets, est à la portée de toutes les bourses, et on ne saurait imaginer une manière plus agréable de passer la soirée, que d'aller dans une vaste salle, traversée par la brise, écouter de bonne musique. Nous engageons nos lecteurs à aller ce soir à la salle Grunewald.

Voici le programme du concert:

Ouverture de la Violette..........Carafa
Trio..........par Marschner
Airs de Nabuco.
Le Lac, solo pour ténor avec accompagnement d'orchestre..........Niedermeyer
M. J. Météyé.
Autograghen Valse..........Strauss
Ouverture..........par Rossini
Invitation à la Valse, solo de piano. Weber
Prof. F. Rainold.
Potpourri de Faust.
Les Lanciers (impériale).
Fledermaus Polka..........Strauss

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES FACTORS ET TRADERS.—Cette compagnie publie aujourd'hui dans nos colonnes son huitième état annuel. C'est un fort brillant tableau d'affaires. La compagnie a reçu dans le cours de l'année qui a expiré le 30 avril dernier $798,825 12 pour primes d'assurance sur risques d'incendie, de rivières et de marine, et sur cette somme les profits nets s'élèvent à $167,784 73. La direction a donc décidé que la compagnie payerait un second intérêt de 5 o|o, avec un dividende de 30 o|o sur le montant net des primes. Voilà un magnifique résultat et qui montre que ce bureau d'assurance a une fort nombreuse clientèle et qu'il possède à un haut degré la confiance publique.

☞Une bonne maison, près de la rue du Canal, récemment réparée et convenable pour quelqu'un qui voudrait avoir un magasin au rez-de-chaussée, est à vendre. S'adresser au No. 129, rue de la Douane, ou au No. 19 rue de la Levée, devant la Poste.

LE CHEMIN DE FER DE MOBILE.—Nous prévenons les voyageurs et les amateurs d'excursions que la Compagnie du chemin de fer de Mobile fait partir tous les soirs à 4 heures, un train express de nuit. Cette voie est la plus courte de toutes pour aller à New-York et à tous les points du nord et de l'est. Vous pouvez sur cette ligne avoir les chars Pullman pour tout le trajet et aller à St-Louis, Louisville et autres lieux avec deux changements de moins que par toute autre voie.

Hâtez-vous, car il ne reste qu'un jour
Hâtez-vous, car il ne reste qu'un jour
Hâtez-vous, car il ne reste qu'un jour
Achetez vos billets aujourd'hui même
Achetez vos billets aujourd'hui même
Achetez vos billets aujourd'hui même
La Loterie se tire demain
La Loterie se tire demain
La Loterie se tire demain
Achetez donc vos billets.

## Une soirée au collége Stanislas.

Baie St-Louis, le 27 mai, 1874.

Aux éditeurs de l'Abeille,

Messieurs,

Votre estimable correspondant de la Baie, se trouvant indisposé, n'a pu sans doute, vous envoyer aucun rapport de la belle soirée donnée par les élèves du collége commercial de St- Stanislas. Lui seul eût su le faire en termes propres à exprimer le plaisir que goûtèrent les spectateurs de cette fête si pleine de fraîcheur et d'entrain. Je vous avouerai franchement qu'une bonne partie du plaisir que je ressentis était dû au cachet tout français de l'occasion. Et d'abord le débat: Napoléon I était-il un grand homme? Les jeunes orateurs soutinrent leurs vues avec un zèle, une ardeur, et quelquefois un enthousiasme entraînant; et avec une élégance de langage qui ne fait pas peu d'honneur à leurs modestes professeurs. Parmi ceux qui se distinguèrent, on peut compter J. Cameron et M. Legier pour la négative; T. Bachino et G. Bates pour l'affirmative. Le débat fut suivi de près du drame "St-Louis dans les fers." Si la gloire de l'empereur avait été habilement soutenue dans le débat, la majesté du roi fut très bien représentée dans le drame.

La noblesse du monarque captif, sa fermeté, son courage furent fidèlement reproduits par le jeu du jeune J. Bachino. C'est surtout dans les adieux de Saint-Louis à son fils qu'il fit éclater la grandeur d'âme du saint roi, sa tendresse pour son peuple, et son amour pour la France. Cette scène fut rendue avec tant de vérité que les larmes coulèrent des yeux de maints assistants. Les autres rôles furent très bien soutenus, surtout celui d'"Almanzor" par W. Sullivan, digne représentant de la fleur de la chevalerie française. W. Legier dans le rôle d'Octai, chef des Mameloukes, réalisa de bien près notre idée d'un commandant de cette brave phalange. Il ne me reste qu'à dire un mot de la musique; dire qu'elle fût digne de l'occasion ne serait pas assez. Les morceaux brillants exécutés sur le piano par R. Toulmé, F. Fabrégas et G. Schreiner étaient parfaits de précision, s'ils manquaient quelquefois d'expression. Une chansonnette par E. Reiss, P. et A. Leblanc leur valut de chaleureux applaudissements. La fanfare joua quelques airs qui, vu la taille des musiciens, étaient on ne peut mieux pour la justesse d'exécution et l'ensemble des parties.

Veuillez agréer, messieurs les rédacteurs, mes humbles excuses pour avoir si longuement empiété sur votre temps précieux. A.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### UN PREMIER COUP DE CANON.

**Meeting démocratique dans le second ward.**

En vue de nos difficultés politiques actuelles, et en vue de la campagne électorale prochaine, il est devenu absolument nécessaire de s'organiser, afin de maintenir les droits et les libertés du peuple de la Louisiane, et de présenter une masse compacte de citoyens honnêtes et résolus à nos ennemis, qui de leur côté, se préparent depuis longtemps et se mettent déjà en branle.

Il y a eu, avant hier soir, un meeting des démocrates du deuxième ward, au coin des rues Calliope et Magnolia, dans le but de former une organisation.

Après trois discours éloquents, prononcés par MM. John Mc Phelin, Eugène Waggaman et James Lingard, on a procédé immédiatement à enrôler des hommes pour composer un club.

Les noms de cent membres ont été enregistrés et les officiers suivants ont été élus:

Président, James Shenck; vice-présidents, T. C. Burke, Miles Perret, John Hurley; secrétaire, M. Sullivan; trésorier, John Kellbridge; grand marshal, Jules Perrett; sergent d'armes, John Hewett.

Maintenant que le second ward a donné le bon exemple, il faut espérer que les autres wards suivront.

### LA GUERRE DES CLANS.
(Suite.)

**Nègres et mulâtres dans la Paroisse Plaquemines.**

Il n'y a pas qu'à la Nouvelle-Orléans où il s'est produit un schisme dans le parti radical, jadis si étroitement uni, mais menacé aujourd'hui d'une dissolution rapide; dans la paroisse Plaquemines, il y a un antagonisme encore plus marqué entre la race noire et la race mêlée; les *carpet-baggers* blancs et les mulâtres prenant parti d'un côté, et les nègres se rangeant tous de l'autre côté.

L'animosité qui existait à l'état latent entre les deux factions depuis assez longtemps déjà, a fini par déterminer une rixe sanglante samedi dernier.

Comme les nègres purs avaient le nombre de leur côté, ils ont remporté une victoire complète, restant maîtres du champ de bataille et mettant en déroute les alliés blancs et jaunes, qui se sont barricadés dans les maisons ou qui se sont réfugiés dans les bois, n'osant plus se montrer dans la paroisse.

Un nègre a été tué dans cette échauffourée et plusieurs hommes de couleur ont été grièvement blessés, l'un d'eux mortellement.

Nous n'avons pas besoin de dire que les conservateurs blancs de Plaquemines ont gardé la plus parfaite neutralité.

Les nègres ont enterré leur mort avec beaucoup de solennité et ont convoqué un grand mass meeting pour dimanche.

Les mulâtres seront forcés d'émigrer. Ils ne sont pas en mesure de faire résistance, car ils ont pour alliés des blancs dégénérés, de vils chevaliers d'industrie, dont la lâcheté est devenue proverbiale.

Nous commençons à croire qu'il y a une petite chance pour la Louisiane, maintenant que les loups se dévorent entre eux!

**Cour Supérieure.**

La Banque d'Epargnes de la Louisiane, représentée par son président Edward C. Palmer, vient d'intenter un procès à H. C. Warmoth, ex-gouverneur de la Louisiane, devant la cour dite Supérieure, présidée par le pseudo juge Hawkins, lui réclamant la somme de $900 avec huit pour cent d'intérêt, à partir du 23 décembre 1872 au 1er avril 1873, et la somme de $800, avec huit pour cent d'intérêt, à partir du premier avril 1873. Ces montants sont dûs sur deux billets à ordre souscrits par Warmoth, et qu'il n'a jamais payés.

### COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

**Les prisonniers de la paroisse Grant.**

Les témoins de la poursuite ont continué hier à réciter, aussi correctement que possible, la petite leçon que leur a serinée M. Beckwith. Il n'y a pas eu de changement notable: "les *innocentes* victimes de la férocité naturelle des blancs" ont menti avec tout autant d'impudence que les jours précédents; les jurés ont dormi comme d'habitude, en écoutant leurs platitudes; et le juge Woods s'est balancé sur sa chaise, en se rognant ses ponces et en regardant avec une attention soutenue les rayures du plafond.

Quant à M. Beckwith, les deux pieds allongés sur la table des avocats, avec le sans gêne d'un sans-culotte, il s'est borné à encourager du regard et du sourire le troupeau de ses noirs alliés, tout en mangeant énormément de tabac et en lançant au hasard un jet de salive noirâtre.

Notre reporter qui assiste depuis neuf jours à ce misérable procès se plaint de nausées insupportables, et il a été forcé de se munir d'un flacon d'essence pour combattre l'odeur *africaine* qui imprègne l'atmosphère de la salle.

Un nègre, Dicy Williams, a déclaré qu'il avait été taillé en pièces par les *sauvages* blancs; pourtant, il paraissait être très entier, mais, il est vrai qu'il a eu le temps de recoller tous les morceaux de son corps, depuis un an que le combat a eu lieu.

Un autre nègre a *vu*, de ses *yeux vu*, les balles et les "boulets" qui tombaient comme grêle autour de lui.

La terre en était couverte! Plus tard, a ajouté ce témoin véridique, les blancs ont tiré avec tant de rapidité qu'il lui a été impossible de rien voir.

Nous voulons bien croire,—pour ne pas mettre en doute la bonne foi de cet africain perspicace,—qu'il avait bu un peu trop de whiskey ce jour là, pour se donner du courage.

Zacharias White a surpassé tous ceux qui s'étaient présentés avant lui. Son histoire est très drôlatique.

Zacharias White est un excellent nageur!

Ayant eu peur, au commencement de la mêlée, il a quitté la maison de cour et s'est élancé, tout habillé, dans la rivière Rouge, sans même avoir ôté ses souliers et ayant à sa ceinture un sac plein de plomb.

D'aucuns pourraient croire qu'il s'est noyé; mais, pas du tout; cet héroïque témoin a fait un mille et demi à la nage et s'est échappé, sain de corps et d'esprit, pour venir nous raconter ses exploits.

Est-il besoin d'ajouter, que se trouvant au milieu de la rivière et ne craignant plus pour sa peau, Zacharias White a fait *la planche*, et dans cette position, il a pu voir ce qui se passait à la maison de cour et reconnaître au premier rang des combattants MM. Denis Lemoine et William Irwin, qui fusillaient les nègres à outrance.

Nous ne savons vraiment pas comment exprimer notre admiration pour ce rude nageur à la vue si perçante!

Zacharias White devrait être conservé dans un bocal d'esprit de vin. C'est un phénomène; il a les yeux de l'aigle et les pieds palmés d'un chien de Terre-Neuve!

Si l'immortel Barnum avait connaissance de l'existence de Zacharias White, bien sûr, il en ferait l'acquisition pour l'exhiber dans sa ménagerie sous le nom de l'homme-poisson.

Après le témoignage de ce personnage, le juge Woods pensant que tous ceux qui viendraient après lui resteraient bien au-dessous de la *vérité*, il a ajourné la cour à ce matin.

**Encore les Voleurs.**

Vers deux heures, hier matin, des voleurs sont entrés dans la résidence de M. Driver, au No 158 de la rue Delord. Ils ont réussi à emporter $60 en monnaie courante et plusieurs objets de valeur.

Il paraît qu'n'étant pas encore satisfaits de leur butin, ils ont pénétré dans la chambre à coucher de M. Driver et ont voulu le chloroformer.

Réveillé par l'odeur, M. Driver s'est levé; aussitôt, il a été saisi par deux hommes, qui l'ont renversé violemment et qui ont opéré ensuite leur retraite.

Il n'y avait nécessairement pas de police dans le voisinage.

A quatre heures encore, hier matin, un nègre du nom de Williams Parker s'est glissé dans la chambre à coucher de Mlle Cazeau, dans la maison sise au No 7 de la rue Madison, entre Chartres et Decatur.

Mlle Cazeau était éveillée et elle a aperçu le voleur bien distinctement, mais craignant d'être assassinée, elle n'a fait aucun mouvement, jusqu'à ce que le coquin ait quitté la chambre; alors, elle a couru sur son balcon et elle a appelé au secours.

Le nègre, en entendant les cris, est revenu sur ses pas, et s'élançant à son tour sur le balcon, il a essayé d'escalader le toit. Une dalle qu'il avait saisie s'est détachée sous son poids et il a été précipité d'une hauteur de soixante pieds.

Quand on a trouvé le misérable, il baignait dans son sang, avec un bras cassé et une jambe démise. Il vit encore, mais son état est très critique.

Hier soir, à huit heures et demie, un officier de police a arrêté une femme de couleur du nom de Philomène Arsène, accusée par Vincent Mole, qui tient une confiserie rue des Bons Enfants, entre Français et Union, d'avoir volé un billet de cent piastres et vingt actions de sa fabrique de soda.

**Secours pour les inondés.**

Les souscriptions ne sont plus aussi abondantes que par le passé, et le fonds de secours pour les victimes de l'inondation s'épuise rapidement.

Hier, on n'a reçu que $1297 à la mairie, et c'est à peine si l'on a en caisse maintenant un total de $146,508 10.

Après avoir envoyé la circulaire que nous avons publiée, aux maires des 84 villes principales des Etats-Unis, le maire Wiltz a adressé un télégramme particulier hier, au maire Havermeyer de New-York, lui demandant spécialement de venir en aide aux inondés de la Louisiane qui sont menacés d'une horrible famine.

La ville de New-York est la plus grande et la plus riche du continent américain, et rivalise presque avec Londres et Paris; ses relations commerciales avec la Nouvelle-Orléans sont très étendues; restera-t-elle en arrière du généreux exemple de la ville de Boston!

**Un redresseur de torts.**

Le docteur Thomas Cottman, que beaucoup de nos lecteurs ont connu autrefois, quand il était un planteur dans la paroisse Ascension et qu'il exerçait la profession de grand brasseur d'*olla podrida* politique, est venu faire une petite visite à la Nouvelle-Orléans, qu'il avait abandonnée depuis la fin de la guerre pour aller s'établir à New-York, dans le but de régler en quelques heures, par ses sages conseils, nos difficultés actuelles.

Nous nous sommes laissé dire que le docteur Cottman avait fait au président Grant la promesse expresse de tout arranger pour le mieux en Louisiane.

Eh bien, le docteur Thomas Cottman, qui, comme l'apôtre qui portait le même prénom que lui, a voulu toucher du doigt avant de croire, est venu, a vu.... et n'a pas vaincu!

Aussi, il s'en retourne désespéré, trouvant que les louisianais d'aujourd'hui ont l'esprit bien obtus.

Avant-hier soir, le savant docteur avait convoqué à la salle Harmonie plus de quatre cents citoyens notables, à qui il avait adressé des lettres pressantes. Vingt à peu près se sont rendus à son appel, et pour comble de malheur, il n'a pu produire la moindre impression, même sur cette microscopique assemblée.

Pauvre docteur Cottman, la Louisiane est devenue un sol aride, et les idées qu'on y sème ne germent pas tout de suite!

Que notre ex-concitoyen, qui vient de perdre si malheureusement une illusion qui lui était chère, se console, en se disant tout bas ce que nous disons tout haut: Oh vanité des vanités, tout n'est que vanité!

La main sur la conscience, nous savons gré au docteur Thomas Cottman de son intention d'avoir voulu sauver notre pauvre Etat.

**Bordelois en route.**

Gustave Bordelois, qui a remplacé Capdeville dans les affections de Bertin, n'est plus à la prison de paroisse.

Que nos lecteurs se rassurent, il ne s'est pas échappé!

Il est parti, hier après midi, à cinq heures, pour le grand Hôtel de l'Etat, à Baton Rouge, où, il faut l'espérer, on saura le garder cette fois. Bon voyage à Bordelois! Il est condamné à perpétuité.

**Le grand tournoi entre Ubassy et Garnier.**

Tous nos lecteurs se souviennent encore de François Ubassy et d'Albert Garnier, les deux célèbres joueurs de billard qui ont visité la Nouvelle-Orléans, à différentes époques l'année dernière, engagés par M. Charles Lacoume de la rotonde St-Charles.

Chacun de ces illustres "*professeurs*," puisqu'il est convenu de leur accorder ce titre, avait ses partisans et ses admirateurs; mais la réputation du premier avait baissé considérablement à la suite de ses nombreuses défaites, et Garnier était proclamé à l'unanimité le champion sans rival des Etats Unis.

Ubassy avait souvent appelé Garnier en combat singulier, et toujours il avait été vaincu. Ses amis désespéraient, et lui-même paraissait profondément découragé.

Il était même décidé à quitter l'Amérique pour retourner en France, abandonnant ainsi le champ de bataille à son adversaire plus heureux.

Avant de partir, cependant, il a voulu tenter une dernière fois le sort, et il a envoyé un défi à Garnier, lui proposant une partie, aux conditions suivantes: mille carambolages pour un enjeu de $1000.

Garnier a accepté le défi, mais a refusé de jouer une seule partie qui serait de plus de six cents points. Après de longs pourparlers, il a été enfin convenu que la partie serait de six cents points à but, pour un enjeu de $1,000.

Les deux joueurs se sont donc rencontrés samedi soir, pour lutter d'habileté. La galerie était très considérable et les paris étaient de deux contre un en faveur de Garnier, tant tout le monde paraissait être certain du triomphe de celui-ci.

Eh bien, *tout le monde* a été trompé, car Ubassy jouant avec un calme et une précision que les Newyorkais ne lui connaissaient pas encore, a remporté une victoire complète sur son redoutable antagoniste jusque là invincible.

Il a fait ses six cents points quand Garnier n'en avait encore que 444 à sa marque, le distançant donc de 156 points. Le succès d'Ubassy a été salué par des applaudissements frénétiques, et Garnier lui-même a été un des premiers à le féliciter.

On a lieu de croire que le vainqueur retardera de quelques semaines son voyage pour France, afin de donner au champion Garnier l'occasion de prendre sa revanche.

*TEMPÉRATURE.*—28 mai 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 76 | 25 |
| 12 M. | 90 | 32 |
| 3 P. M. | 92 | 33 |
| 6 P. M. | 90 | 32 |

LES ARTISTES DRAMATIQUES DE L'OPÉRA A NEW-YORK.—Il paraît qu'on avait dit merveille—à New-York—de la troupe dramatique française de la Nouvelle-Orléans; aussi concevons-nous le désappointement éprouvé par le public New-Yorkais quand il a vu *Frou Frou*, représenté par Mlle Beauregard et ses camarades.

Voici comment le feuilletoniste du *Courrier des Etats-Unis* exprime ce désappointement:

De la pièce à son interprétation, il n'y a que la main. Il faut donc y arriver... mais c'est là le *hic autem*. Nous avons battu les buissons tant que nous l'avons pu; nous ne pouvons plus reculer davantage le quart d'heure de Rabelais. Ayons donc le courage, dans l'intérêt de tous, de dire loyalement la vérité. Le public n'a pas été satisfait et la soirée de samedi a frisé par moments la mystification. La déconvenue a été d'autant plus mortifiante que chacun se faisait une fête de ces quelques représentations si pompeusement annoncées.

L'élite de notre population française, un grand nombre de personnes appartenant à la haute société américaine, avaient répondu à l'appel. Quelle triste idée ils ont dû avoir des comédiens français! La presse newyorkaise avait là ses principaux représentants. Ah! quelle revanche ils peuvent prendre des critiques que nous leur avons souvent infligées! Cette pièce légère et pimpante comme la mousse du champagne paraissait d'une lourdeur, d'une monotonie écrasantes. Dès le troisième acte le défilé des déserteurs a commencé et la pièce s'est achevée devant une salle aux trois quarts vide.

Nous avons éprouvé, devant cette œuvre jouée sans ensemble, sans entrain, par des artistes dont quelques-uns sont d'une vulgarité de ton et de mise incroyable, comme un remords d'avoir été parfois injuste ou tout au moins trop sévère pour les artistes américains. Nous en faisons publiquement amende honorable.

Qu'on l'avoue! l'affaire a été bâclée à la diable et sans que ceux qui l'ont imprudemment lancée aient songé le moins du monde à s'entourer de toutes les garanties requises. Il n'est pas possible que ce soit là cette troupe de la Nouvelle-Orléans dont on disait merveille. Il faut qu'on l'ait changée en route et—sauf deux ou trois honorables exceptions—qu'on ne nous ait envoyé que les doublures. Sinon il faudra convenir que le public de la Nouvelle-Orléans a des goûts bien modestes et des désirs faciles à satisfaire. On est plus exigeant et plus connaisseur que cela à New-York. Paul Laba, Maustein, Gravier, Laroche, Mmes Lauretti, Chevalier, Larmet—pour ne citer que quelques noms pris au hasard de la mémoire—ont illustré ici la scène française sans s'y être présentés à titre d'étoiles. En frappant au *Lyceum*, la pseudo-compagnie actuelle s'est évidemment trompée de porte.

Notre confrère fait exception pour Mlle Beauregard, (par galanterie peut-être), et pour MM. Lingé et Gerber, qui méritent d'échapper à l'exécution.

S'il entend Mme Blainville, il reconnaîtra en elle une artiste de talent, mais nous ignorons si elle fait partie des artistes engagés à New-York.

Ah! le beau jour que le 30 mai
Jour du tirage de la Loterie
Ah! le beau jour que le 30 mai
Jour du tirage de la Loterie
Ce jour fera beaucoup d'heureux,
Car beaucoup de lots seront gagnés
Ce jour fera beaucoup d'heureux,
Car beaucoup de lots seront gagnés
Ce jour fera beaucoup d'heureux,
Tant de lots seront gagnés!!

—Nous lisons dans la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne:

On écrit d'Ems à plusieurs feuilles allemandes que l'on attend dans cette ville l'empereur d'Autriche; il y arriverait pendant le séjour que le tzar compte y faire. Il pourrait en résulter facilement une nouvelle entrevue des trois empereurs," car il n'est pas improbable que l'empereur Guillaume sera à Ems à la même époque.

La *Gazette de Cologne* annonce que l'empereur d'Allemagne arrivera effectivement à Ems pendant le séjour du tzar.

21

**Sept millions de pores.**—Tout le jour et toute la nuit les molécules épuisées du tout système humain passent par sept millions de tuyaux qui sont environ la longueur des vaisseaux en connexion avec les pores. Si ceux-ci sont obstinés, il y a mal aise. S'ils étaient fermés, la mort en serait la conséquence. C'est une des vertus des Amers de Hostetter de tenir ouverts les canaux superficiels d'échappement, aussi bien que ces conduits excrétoires qu'on appelle boyaux. Il y a sympathie entre l'estomac et la peau et c'est par l'estomac que les amers agissent sur l'épiderme et l'entretiennent moite, élastique et exempt de fièvre. Le fameux tonique végétal est un remède merveilleux. Nulle autre préparation connue ne contient une telle variété d'éléments curatifs et préservatifs et n'agit, en même temps, avec une telle variété de moyens avantageux. Dans la dyspepsie, elle fortifie l'estomac, améliore l'appétit et contrôle le foie; dans le fièvre, elle coupe court aux accès et dans les cas de prostration physique c'est réellement et littéralement un spécifique vital.

**Il a l'intention de faire ce qu'il dit.**

Si des preuves aussi fortes que celles de l'Ecriture Sainte et aussi nombreuses que les grains de sable du bord de la mer étaient produites pour établir que le propriétaire du "Catarrh Remedy" du Dr. Sage, parle sérieusement et à l'intention de *faire ce qu'il dit* quand il offre une récompense de $500 à quiconque porterait à sa connaissance un cas du catarrhe que ce remède ne peut pas guérir, il y aurait encore des sceptiques et des vieilles perruques qui crieraient: "*charlatanisme! charlatanisme!!*" La chose est impossible, ajouteraient-ils, car le Dr. Homespon a décidé que le catarrhe est incurable. Qu'est-ce que ce Dr. Homespon? C'est le bon vieillard qui croit honnêtement et qui persiste à déclarer que la terre n'est pas ronde ou sphérique, qu'elle est platte et ne tourne pas, attendu que si elle était ronde tout l'eau coulerait du réservoir du DeaconHomespon; mais la science a démontrée clairement que le Dr. Homespon a tort quand il suppose que la terre est platte et stationnaire; elle prouve également, tous les jours, qu'il n'est pas moins dans l'erreur à l'endroit de la curabilité du catarrhe. Il a été prouvé, de manière à ne laisser aucun doute dans les esprits, que notre monde *se meut* et que la science médicale *est progressive*. Des milliers de personnes qui ont eu recours au "Catarrh Remedy" du Dr. Sage déclarent qu'il triomphe du catarrhe.

Un le trouve dans toutes les pharmacies.

(Extrait du Catskill Recorder du 15 nov., 1872.)

**Un remède.**

Nous signalons à l'attention des lecteurs l'annonce du "Catarrh Remedy" du Dr. Page. Ils savent que nous ne recommandons jamais le charlatanisme, sous quelque forme qu'il se présente. Bien des médicaments patentés sont offerts au public par des individus qui abusent de sa confiance, mais ayant pu juger, dans notre famille et ailleurs, de l'efficacité du remède du Dr Page dans les cas de catarrhe, nous n'hésitons pas à le déclarer précieux. Le propriétaire pourrait obtenir à Catskill un grand nombre de certificats.

26mai—6f. v.&c.

Décédée le 28 mai, à trois heures de l'après-midi à l'âge de 76 ans, MME VICTOR GRIMMER, née Marie Céline Bonafon. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Grimmer, Bonnafon et Robert sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie.

Le convoi partira de la résidence mortuaire No 167 rue des Ursulines près Rempart.

Le Courrier des Opelousas est prié de reproduire cet avis.

Décédé hier matin à 9 heures moins le quart, à l'âge de deux ans et sept mois, HENRI EVERSHADE, fils de Charles Evershade et de Amélie Muro. Les amis et connaissances des familles Evershade et Muro sont respectueusement priés d'assister au convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, vendredi le 29 mai 1874, au débarcadère du Ferry du 3ème district, à 5 heures P. M.

Décédée hier 28 mai 1874, à 10 heures A. M. à l'âge de soixante-neuf ans, dame veuve THOMAS LARTIQUE, née Salle. Les amis de sa famille ainsi que ceux de son gendre feu Demornelle sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures et demie précises. Le corps est exposé rue Robertson, près St-Antoine.

**Société de Bienfaisance des Bouchers. Réunion spéciale extraordinaire.**—AUJOURD'HUI, 29 mai à 7 1/2 heures du soir, RÉUNION GÉNÉRALE de tous les membres de cette Association pour AFFAIRES de très GRANDE IMPORTANCE.

Soyez tous ponctuels.

Par ordre du Président.

LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire. 29mai—1f.

**Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.**—Messieurs les sociétaires sont notifiés que l'Assemblée trimestrielle aura lieu dimanche prochain 31 mai à 4 heures et demie p. m., à l'Asile, rue Ste-Anne.

Des affaires de la plus haute importance devant être soumises à l'Assemblée, la plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président, J. GIROD,

L. SIMON, Secrétaire pro-tempore.

28 mai—4f.

**Association d'Assistance Mutuelle des Vétérans de 1814 & 1815.**—Nouvelle-Orléans, 27 mai 1874.—L'Association ayant reçu une invitation du Post No. 1, J. A. Mower, G. A. R., département de la Louisiane, invite tous les Vétérans de 1814 & 1815, de se réunir à neuf heures du matin, à la bouane, rue du Canal, afin de s'embarquer à bord du bateau qui doit nous transporter, au camp Chalmette, pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre d'un monument qui sera érigé en mémoire des soldats décédés.

Par ordre du Président, J. B. NOBLE.

NELSON FOUCHÉ, Secrétaire.

28 mai—2f

**AUX**

**Contribuables et aux propriétaires.**

JE me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la Taxe.

Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS, et de la perception de leurs loyers.

B. NAUTRÉ,

29mai—1m(1f) No 79 rue Bienville.

**A vendre à bon marché,**

Une bonne maison près de la rue Canal, récemment réparée.

Convenable pour un médecin ou pour quelqu'un désirant avoir un magasin au rez-de-chaussée. Pour conditions, s'adresser au No 129 rue de la Douane ou 19 rue de la Levée, vis-à-vis la poste. 29mai—3f PP

**Trouvé!**

IL a été trouvé le 28 mai à huit heures du soir au coin des rues Roman et Ursulines une paire de LUNETTES. La personne qui les a perdues peut les réclamer en payant les frais d'annonce, à la Banque Nationale de l'Etat (State National Bank) 32 et 33 de la rue du Camp. 28 mai—3

**Au Public.**

LE grand tirage de la Loterie (numéros simples) de l'Etat de la Louisiane aura lieu SAMEDI PROCHAIN, 30 mai 1874, à midi, au-dessus de la salle de la Compagnie.

**Gros Lot..........$20,000.**

**Seulement 10,000 numéros.**

**Prix du Billet..........$10 seulement.**

Le public est invité à assister au tirage.

Les portes seront ouvertes à midi moins un quart.

Entrée par la rue de l'Union. 27mai—3f—PP

**Demande D'Emploi.**

UN jardinier horticulteur désire trouver une place en ville ou à la campagne. S'adresser au No 50 de la rue des Ursulines chez M. Frédérick. 24 mai—3f

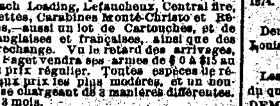

**Avis aux amateurs de chasse.**

M. JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau specimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Monté-Christo et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de Capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de $ 0 à $15 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.

30 mai—3 mois.

**Théatre de l'Opéra.**

LE Directeur de l'Opéra demande pour la saison 1874-1875 des premiers et seconds violons et altos. S'adresser à M. E. ALIAS, chef d'orchestre, à l'Opéra, entrée rue Toulouse.

Nouvelle-Orléans, 21 mai. 21mai—7f

**Demande.**

ON DEMANDE un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voitures, buggies et harnais. La femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des appointements très libéraux; mais ils doivent être bien recommandés.

S'adresser au No. 256 rue du Canal. 1mai—m

**Demande de place.**

UNE Veuve sans enfants, et pouvant fournir les meilleures recommandations, désirerait se placer comme dame de compagnie dans une famille qui s'absenterait cet été.

S'adresser par lettres aux initiales G. L. bureaux de l'*Abeille*. mai—5f

**Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées,**

**ELKIN & Co.**

**Au No 168, de la rue du Canal.**

REçoivent en ce moment, des Nattes Canton fantaisie, des Toiles Cirées et des Stores, de genres nouveaux et élégants.

Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—1m PP.

**E. BOISSET,**

**TAPISSIER,**

135..........rue Royale..........135

LA seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25. et au dessus garantis. Matelas sur commande, etc., etc. Réparation de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs. 12mai—1m.

**Provisions et Produits de l'Ouest.**

**Rapports quotidiens du marché de Liverpool, par voie télégraphique.**

CONFORMÉMENT aux désirs qu'en ont exprimé beaucoup de nos amis, nous avons conclu des arrangements qui nous permettront de publier, chaque jour, dans les deux éditions du *Price Current*, des rapports TÉLÉGRAPHIQUES du marché aux CÉRÉALES et aux PROVISIONS, de Liverpool. Cela nous entraînera à de fortes dépenses, mais nous espérons que le *Price Current* n'en sera que plus utile au public et que nous obtiendrons, de nos amis, un patronage encore plus généreux que celui dont nous sommes honorés.

L. J. BRIGHT & CO.,

Bureaux du "*N. O. Price Current*," Nos 129 et 131, de la rue Gravier. 29 mai—1f

HUITIÈME ETAT ANNUEL

—DU—

**FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,**

**Au No. 37 de la rue Carondelet**

Nlle-Orléans, 25 mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874—savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $447,858 19 | |
| Sur risques de rivières | 287,655 44 | |
| Sur risques de mer | 61,311 49 | |
| | | $798,825 12 |
| En moins— | | |
| Primes non expirées le 30 avril 1874 | $109,975 09 | |
| Primes remboursées | 16,014 14 | |
| | | $125,989 13 |
| Montant net des primes | | $672,835 99 |

PERTES PAYÉES, SAVOIR:

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $178,550 14 | |
| Sur risques de rivières | 131,660 13 | |
| Sur risques de mer | 15,941 69 | |
| | | $325,751 36 |
| Réassurances | | 53,922 66 |
| Refaction (rebate) | | 19,632 11 |
| Taxes d'Etat et d'agence | | 20,123 46 |

DEPENSES BRUTES.

| | | |
|---|---|---|
| Bureau local | $44,030 52 | |
| Agences | 15,780 00 | |
| | | 59,810 52 |
| Profit et Pertes | | 16,946 50 |
| | | 506,185 61 |
| Balance | | $166,650 38 |
| En plus— | | |
| Escompte, intérêt, épargnes reçues | | $111,134 35 |
| En moins— | | |
| Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second échu | | 110,000 00 |
| | | 1,134 35 |
| Bénéfice net | | $167,784 73 |

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| En caisse | $441,184 50 |
| Primes en voie de recouvrement | 54,743 40 |
| Effets à recevoir, prêts sur garanties | 560,412 46 |
| Effets à recevoir à courte échéance | 25,597 15 |
| Actions de banques et autres actions | 202,047 05 |
| Actions de chemins de fer de la ville | 72,875 00 |
| Bons de la ville et autres bons | 146,875 97 |
| Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane | 5,000 00 |
| Bons de l'Odd Fellows Hall Association | 5,000 00 |
| Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs | 2,000 00 |
| Immeubles | 33,220 50 |
| | $1,549,756 33 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 26 mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 25 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au avril 1874, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie, ($1,100,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($12,155 12) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| Moses Greenwood, | John I. Adams |
| W. A. Johnson, | Isaac Scherck, |
| John I. Noble, | R. M. Walmsley, |
| John Chaffe, | Wm. Morrison, |
| Richard Milliken, | Jos. W. Carroll, |
| Samuel R. Moore, | A. Brittin, |
| J. J. Warren, | A. H. May |
| R. T. Buckner, | S. H. Snowden, |
| Samuel Friedlander, | T. Lytt. Lyon, |
| H. Frellsen, | W. C. Raymond, |
| W. S. Pike, | James S. Prestidge, |
| A. A. Yates, | Samuel H. Boyd, |
| 29mai—1m | Joseph McKirow |

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

**Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.**

**23 Mai 1874.**

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $219,708 23 | |
| Primes de mer | 46,335 33 | |
| Primes des rivières | 184,551 35 | |
| | | $450,194 96 |
| Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées | | $319,583 82 |
| Pertes payées et évaluées: | | |
| Sur risques d'incendie | $80 455 14 | |
| Sur risques de mer | 28,477 28 | |
| Sur risques de rivières | 47,334 47 | |
| | | $156,261 89 |
| Taxes, escompte au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc. | | 100,664 08 |
| | | 256,931 07 |
| Bénéfice net | | $62,702 46 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | | |
|---|---|---|
| Effets à recevoir | $37,670 51 | |
| Prêts sur bons et hypothèques | 72,025 66 | |
| | | $109,659 17 |
| Prêts sur actions, sur demande | 138,201 85 | |
| En caisse | 63,832 68 | |
| | | 202,033 54 |
| Propriétés foncières | | 112,759 42 |
| Bons de la ville, actions de banques et autres | | 112,031 50 |
| Réassurance en voie de recouvrement | | 60,140 60 |
| | | $752,639 23 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 23 mai 1874.

W. E. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 21 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Sam'l B. Newman, |
| Sam'l H. Kennedy, | C. T. Buddecke, |
| John Phelps, | A. G. Ober, |
| Adam Thomson, | Henry Abraham, |
| P. N. Strong, | Victor Meyer, |
| Joseph Bowling, | Edward J. Gay, |
| Jno. M. Sandidge, | Simon Hernsheim, |
| Simon Forchheimer, | Jos. B. Wolfe, |
| R. B. Post, | E. T. Torian, |
| Edward Pilsbury, | Jno. E. King, |
| Chas. E. Slayback, | Frederick Camerden, |
| David Wallace, | J. L. Harris, |
| Andrew Stewart, | Joseph Stone. |

26 mai—1m

**BONNE OCCASION!**

**GRANDE REDUCTION.**

**Faïence, Porcelaine, Verrerie, Articles de Ménage, au No 36 rue du Camp**

OU M. J. B. VINET invite ses connaissances et amis à venir s'assurer par eux mêmes, de la réalité du fait avant de faire leurs acquisitions ailleurs.

24mai—6f. PAUL J. CHRISTIAN.

**AUX ETRANGERS,**

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS,

Avocat, commissaire des Etats-Unis.

No 33 de la rue Carondelet, N.O.

Boîte 2077 du bureau de la poste. 10mai—3 m.

**AVIS**

**Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.**

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle-Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat. Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG,

Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE,

Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 21mai au 1juil

**AGRICULTURAL AND MECHANICAL COLLEGE of the STATE OF LOUISIANA.**

**Bâtisses de l'Université, au coin des rues Commune et Baronne, Nlle-Orléans.**

AVIS AUX CANDIDATS DEVANT ÊTRE ADMIS.

Les étudiants qui désirent se faire admettre dans cette institution se présenteront pour le moment, au DR. JAMES BURNS, tous les matins, excepté le dimanche, de 10 heures à midi, à l'effet de subir un examen. Les examens auront lieu dans la salle de l'Académie des Sciences.

La loi exige que les élèves, pour être admis, habitent l'Etat, soient âgés d'au moins douze ans et aient une bonne éducation anglaise. Les cours comprendra, principalement, les arts et les sciences applicables au progrès de l'agriculture et de l'industrie, sans que la littérature soit négligée. Une école de dessin et une école de chimie pratique et agricole ont été organisées pour une session d'été.

La presse de l'Etat est priée de répandre ces renseignements dans les paroisses.

THOS. NICHOLSON, D. M.

Président du comité d'instruction.

15mai—14f

**Ecole Classique et Commerciale.**

**L. A. de MONTLUZIN, Directeur.**

CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:

Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an

" Commercial, " " $360

" Classique, " " $420

Frais d'entrée (extra charge) 10

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.

13 mai—1m. Baie St-Louis, 13 mai 1874.

**Chemises françaises de Charvet.**

**ARTICLE TOUT TOILE DE $90.**

**A $55 la Douzaine**

Au magasin de M. ELIE, marchand de musique 27mai—3f. 151 et 153, rue du Canal.

**AVIS.**

**La Société des Musiciens**

DE la Nouvelle-Orléans donnera une grande Fête Musicale d'été, au JARDIN MAGNOLIA, le 30 mai, à 6 heures du soir. Il y aura un beau bal. L'orchestre sera au complet. Prix d'entrée—50 cents.

Par ordre du Président,

24mai—6f. CHAS. L. PERTZ, Secrétaire.

**Avis.**

APRÈS une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé, en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les offices suivants: No 179 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures a. m; No 41 rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p m; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p m.

24 mai—1m DR. B. MAAS, 182 Canal.

**Guérison rad'cale de l'Epilepsie.**

**(Remède Secret.)**

M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur les guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratuitement, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.

Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr P. Jegou a cru rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les effets merveilleux de cette poudre.

Consultations gratuites de 11 h. à 2, et de 5 h. à 7, à la pharmacie de M. F. Laurel, encoignure St-Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24mai—1m

**Avis aux contribuables.**

**Département des finances,**

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

LES comptes de la taxe de la ville de 1874 ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 15 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisés par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

LOUIS SCHNEIDER,

17mai—1m Administrateur des Finances.

**AVIS AUX CONTRIBUABLES.**

TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par

BARNETT & CAMMACK, Courtiers,

10 mai—1m Au No 12 de la rue Carondelet

**LICENSES.**

**Avis aux Contribuables.**

BARNETT & CAMMACK

COURTIERS

AU No. 12 de la rue Carondelet, continueront à payer, aux taux les plus bas possible, les taxes d'Etat et les taxes de ville. Ils achètent et vendent toute espèce de scrips d'Etat, de ville et d'écoles. 28avril—1m

**Hôtels, Restaurants, &c.**

**Montgomery White Sulphur Springs.**

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un exprès, bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc., etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md, a été engagé pour la saison.

Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O. à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—3m.

**Hotel et Restaurant**

**A EST PASCAGOULA.**

LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant.

La cuisine de la maison est excellente.

Prix: Par mois, $5; par semaine, $15; par jour $2 50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.

Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.

23mai—3m JOS. PACTEAU.

**L'Hôtel de la Grand'Ile.**

**S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874**

C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—3m B. MARGOT. Propriétaire.

**HOTEL DE L'EUROPE,**

**A Biloxi.**

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans.

8mai—4m

**HOTEL CASTIGLIONE**

**A PARIS.**

12..........RUE CASTIGLIONE..........12

Près des Tuileries.

Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.

S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

**Restaurant Cosmopolitain,**

**12 et 15....RUE ROYALE....12 et 15**

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAFLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 avril—1an

**AVIS PUBLIC.**

**Comité de Distribution.**

DUNCAN F. KENNER, Chairman.

| | |
|---|---|
| J. M. SANDIDGE, | ROBERT HARE, |
| H. F. JOUBERT, | A. G. OBER, |
| T. D. MILLER, | JAMES LEWIS, |
| | JOHN R. CLAY. |

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

**AVIS PUBLIC.**

**Comité de Secours en général.**

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier,

| | |
|---|---|
| JOHN PHELPS, | DUNCAN F. KENNER |
| ROBERT HARE, | S. JAMISON, |
| J. U. PAYNE, | T. L. AIRET, |
| J. M. SANDIDGE, | A. G. OBER, |
| D. LANAUX, | T. D. MILLER, |
| H. F. JOUBERT, | J. H. OGLESBY, |
| JAMES LEWIS, | JOHN R. CLAY. |

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir. 25avril—PP

**PATRONS OF HUSBANDRY.**

**Districts Inondés.**

Les présidents des GRANGES subordonnées, sont invités à convoquer des assemblées immédiatement et envoyer une liste de tous les membres qui ont besoin de secours. Ils voudront bien faire savoir tout ce dont ils ont besoin, car on croit que nous recevrons de l'aide de tous les patrons des Etats-Unis. On pense pouvoir trouver, sur les hautes terres hautes, des semences pour les personnes que les eaux empêchent de faire une récolte. Il faut donner exactement les noms, la localité et le nombre de celles qui désirent être transportés ailleurs; faire savoir l'espèce et la quantité de grains dont ont besoin celles qui désirent rester où elles sont. Les patrons sont priés de veiller à ce que les demandes ne viennent que des personnes qui sont réellement dans le besoin, et de donner une liste des fermiers de la localité qui ont besoin de secours.

Le comité exécutif des Granges de l'Etat se réunira dès que les ports et les chemins de fer auront été réparés et les demandes lui seront soumises par le soussigné.

N. D. WETMORE,

Secrétaire des Granges de l'Etat.

Tiroir 492 du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 1mai—1m

AYANT VENDU MON INTÉRÊT dans la Boutique de Barbier No 36 rue St-Charles, à mon ancien associé, M. CHARLES TROUILLY, je fais savoir à mes anciens habitués que j'ai transporté mon établissement de l'autre côté en face, et que je suis actuellement le seul propriétaire des deux Boutiques de Barbier connues sous la dénomination de ST-CHARLES, dont l'une est au premier étage et l'autre près de l'entrée pour les Messieurs sur la rue St-Charles. Dans ces deux établissements je porterai toutes mes attentions habituelles aux personnes qui me favoriseront en m'accordant leur patronage.

8mai—1m. DMJ BAPTISTE.

**Bureaux du New-Orleans City Rail Road Company.**—No 124 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 24 mai 1874.—Avis.—La jonction des lignes du Pont du Bayou et de la Levée, par une double voie dans la rue de l'Esplanade, étant complétée, le service régulier commencera DIMANCHE, 24 du courant, à 5 heures du matin. C'est là une nouvelle facilité offerte aux personnes qui désirent se rendre aux jardins Magnolia, au Jockey Club, aux Fair Grounds, au marché français, aux cours, aux ferries, aux hangars à sucre, au bureau de poste, &c.

Cette ligne passe à un îlet de la gare du chemin de fer Pontchartrain, à l'angle des rues Champs Elysées et Decatur.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

24mai—6f

**Empire Parish Packet Company.**—L'élection annuelle de directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 1er juin 1874, aux bureaux de la Compagnie, No 125 de la rue Decatur.

A. P. KIP,

23mai jus. 1er juin. Secrétaire.

**A l'Enseigne de la Grosse Pipe.**

**P. E. SARRAZIN,**

**Marchand de TABAC à Fumer, Priser et Chiquer—PIPES, etc.**

RUE DECATUR (ancienneraent Vieille Levée,) 280, entre Ursulines et Hopital.

9avril—1m

**AUGUSTE CARROUCHE,**

SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGE.

39..........Rue de Chartres..........39

VIENT de recevoir et offre à vendre à des conditions libérales, un assortiment complet de médicaments français, parmi lesquels:

| | |
|---|---|
| **Huile de foie de Morue.** | **Sirops.** |
| De Jongh | Aubergier |
| Faure | Briant |
| Hogg | Gally |
| Chevrier | Lamouroux |
| | Bonjean |
| **Vins.** | Churchill |
| Quinium | Pepsine |
| Abbadie au quinquina | Mou de veau |
| Moittier | Digitale |
| de Pepsine Bondault | Portal et autres. |
| de Seguin | |
| | **Antiglaireux.** |
| **Perles de Clertan.** | Tamar indien. |
| Assafoetida | |
| Castoreum | **Capsules.** |
| Ether | Mothes |
| Therebenthine | Raquin |
| Valériane | Ricord |
| | Mathey Caylus |
| **Granules.** | Matico |
| Acide arsénieux | Clarke |
| Digitaline | |
| Cicutine | **Cigarettes contre l'Asthme.** |
| Valerianate d'atropine | Levasseur |
| Aconitine | Espic |
| | Indiennes Grimault |
| | Ducros Elexir. |

**Pilules.**—Blancard, Vallet, Frank, Colbert, de Santis, Laville.

**Dragées.**—Collas, Pelletier, Gelis Conté.

**Iule Bons.**—Broua, Ricord, Matico, Cadet.

Aussi du Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé. 24avril—1m

**THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.**

**OFFICIERS:**

ARISTIDE GERARD..........Président

EMILE DEBUYS..........Vice-Président

DUSUAU HALPHEN..........Secrétaire

ULGER LAUVE..........Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Jules Tuyes, | Jean Langles, |
| Alphonse Tertron, | Danville L. Kernion, |
| P. Cyprien Ricard, | Wm. B. Schmidt, |
| Chas. Nathan, | Emile DeBuys, |
| | Aristide Gerard. |

COMITÉS:

**Organisation**—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.

**Finances**—A. Tertron, J. Tuyes, D. L. Kernion.

**Terres et Fermes**—A. Tertron, D. L. Kernion, P. C. Ricard.

**Magasins co-opératifs**—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.

**Règlements**—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

**Triangle Building**, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc.—3m

**Vins, Liqueurs, Provision, &c.**

**AUGUSTE COUTURIE,**

**9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9**

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,

Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,

Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6m

**BALSAMIQUE des PYRÉNÉES**

**LIQUEUR HYGIÉNIQUE**

**(approuvée des médecins)**

**LAURENT LACASSAGNE,**

**(AGENT.)**

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

22 oct—1an 3fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

**QUEYROUZE & BOIS,**

MARCHANDS EN GROS DE

**GROCERIES, VINS, LIQUEURS**

ET

**Toutes sortes de Produits de l'Ouest,**

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

**BITTER DES ARABES**

**Hygiénique Perfectionné.**

(BREVETÉ S. G. D. G.)

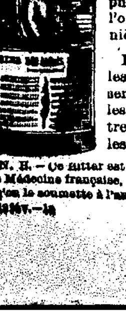

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 18fév—1a

**Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 28 MAI—CLASSE No 128.

| 1er | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me | 15me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 73 | 10 | 32 | 37 | 39 | 55 | 62 | 25 | 60 | 30 | 74 | — | — | — |

Les tirages ci-dessus, publiées dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 28 mai 1874.

H. PERALTA,

ADAM GIFFEN,

Commissaires.

☞Méfiez-vous des fausses Loteries. ☜

**Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.**

No 281 de la rue Julie.

**Bureaux de l'Agent Spécial pour le Fret.**

Nlle-Orléans, Lne, 7 mai 1874.

AVIS SPÉCIAL AUX EXPÉDITEURS.

LA COMPAGNIE reçoit du fret pour toutes les stations de chemins de fer et toutes les villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, excepté pour l'Arkansas.

Un contrat spécial devra être fait avec A. G. MOREY, (agent chargé des contrats) au No 22 de la rue du Camp, pour l'expédition du fret jusqu'aux points désignés et ceux situés à l'est de Meridian et au sud d'Atlanta. Chaque expédition devra être accompagnée d'une copie du contrat.

Le fret doit être marqué lisiblement et porter, en plein, le nom du consignataire et le lieu de destination.

La poudre et l'huile de charbon sont reçus les lundis.

E. A. BURKE,

8 mai Agent pour le fret.

**Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.** Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission ($100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission ($30 l'action), conformément à l'Article III Section I de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.

Nouvelle-Orléans 12 mai 1874.

12mai—1m G. LANAUX, Secrétaire.

**JNO. G. WIRE,**

**ENCANTEUR.**

**EMMAGASINAGE DE MEUBLES, &c.,**

**Au No 169, de la rue Poydras.**

LA maison de change du transfert, de l'emballage, de l'expédition, de la réparation ou de l'emmagasinage des meubles et des objets de ménage, à des prix modérés. S'adresser au FURNITURE AUCTION MART, No 169, de la rue Poydras. 5mai—1m

**MARCHANDISES SECHES**

**POUR DU COMPTANT**

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

**C. Jaubert & Co.**

20..........CHARTRES..........20

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.

Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE ORLEANS.

9avril—2m PP. DMaV&lm

**46.....RUE DE CHARTRES....46**

**M. BOCHET,**

Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés

**D'ARTICLES DE MODES**

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"

**A 50 pour cent**

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix coûtant, avant son départ pour France, à la fin de mai.

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants fillettes, demoiselles et dames.

**400 caisses Pailles**

Dernier genre.

**800 cartons Fleurs**

Beau choix;

**1000 cartons Rubans**

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—4m

ON désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui vivent à l'économie pendant la panique financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine, et qu'après un certain temps, la somme payée pour ce loyer, sera considérée comme le prix de la machine. Nous prenons aussi en paiement des machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous les genres. Nous avons des aiguilles, les aiguilles et huile ainsi que des ameliorations pour toutes les machines. Venez nous voir.—Adresse votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 10mai—1m

**JOHN G. WAGNER,**

**A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"**

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

**BOTTES, SOULIERS**

**ET BOTTINES,**

27mars—au 12 juillet **A bon marché!**

**ERNEST CABAUD,**

**Fabricant de Chaussures à Vis,**

**RUE DAUPHINE No. 60,**

**entre Bienville et Conti.**

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

**PIERRE PAVIA**

**Fabricant de Chaussures à vis.**

**PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.**

Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

**BEAUX MEUBLES**

**AUX PRIX COUTANTS.**

Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer

D. KELHAM & Co.

**Au No. 36 de la rue Royale.**

5 avril—3m.

**A. Billet & Co.,**

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25.

30 avril—6m.

**Grande amélioration dans l'art du Dentiste**

**J. A. CASADAVANT, D. D. S.**

**CHIRURGIEN-DENTISTE,**

**No. 1, rue Rempart, Encoignure Canal,**

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les ratteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux ratteliers qui remuent dans la bouche et on peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril

**Avis Important.**

Le Docteur DUPERRON, Dentiste, a l'honneur de faire savoir à ses clients et à toutes personnes qui portent des ratteliers de dents artificielles, qu'il vient d'obtenir une licence, pour employer le nouveau procédé au moyen duquel les ratteliers restent collés au palais sans qu'ils tombent jamais. Il prie les personnes qui voudraient se convaincre de ses propres yeux en allant à son cabinet, rue Bienville No 66, encoignure Royale. 4avril—

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE. E. L. CARRIÈRE.

**A. Carrière & Co.,**

**NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,**

**IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.**

**No. 43, rue Vieille-Levée.**

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

29mars—6m

**Pois de la Caroline.**

2000 sacs CAROLINA CLAY PEAS, en magasin et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par

JOHN B. LAFITTE & CIE.

30avril—1m. 187, rue Gravier.

**GEO. MERZ,**

**BRASSERIE DU VIEUX CANAL,**

**Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.**

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 13 juil—1an